

COURS COLLECTIFS DE FITNESS

Date de reprise : LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026



Conditions d'inscription

- Formulaire d'inscription complété (formulaire disponible sur www.sport-et-vie.fr)
- Se munir obligatoirement d'un **certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux membres**. Pour les anciens adhérents, vérifier la validité de votre certificat médical auprès du bureau et réaliser le questionnaire d'auto-évaluation de santé émis par le Ministère de la ville, jeunesse et sport (document à disposition lors des inscriptions).
- Etre âgé de 16 ans au moment de l'inscription (pour les mineurs, apporter une attestation parentale).
- **Règlement de la cotisation annuelle** obligatoire à compter du 21/09/2026 pour accéder aux cours.
- **Les inscriptions pour toutes les activités peuvent se faire sur le Forum des Associations ou sur les différents cours** : Attention nombre de places limitées pour le cours de Gym Esprit YOGA du lundi soir et le cours de PILATES du mardi soir.
- L'inscription pour les cours peut être réalisée toute l'année.

Nos formules

Cotisation annuelle 2026/2027		
Activités	Commune	Hors commune
Gymnastique	120 Euros	140 Euros
Gym esprit YOGA + gym	133 Euros	150 Euros
Pilates cours du mardi soir + gym	133 Euros	150 Euros



Lieux d'inscription

- Sur tous les cours : **(Préparer votre dossier d'inscription)**
 - Gymnases : Dojo Jean-Luc Rougé, gymnase J. Cartier, gymnase G. ALAPETITE à partir du 14/09/2026,
- Samedi 5 septembre 2026 de 10 h à 17 h « Forum des associations » au Gymnase Jacques Cartier - Avenue Jean Jaurès à Combs-la-Ville,
- Inscription possible par courrier :
 - Sport et Vie – 58 rue de la clairière - 77380 COMBS LA VILLE (fournir une enveloppe timbrée en mentionnant votre adresse pour le retour de la carte d'adhérent).

Consignes

- Etre en possession de sa carte d'adhérent sur les cours,
- Pour la pratique de la gymnastique au DOJO, cours sur les tatamis en chaussette ou chausson léger.

Précautions (Mesures d'hygiène et de sécurité)

- Respecter les circuits de circulation à l'intérieur des gymnases en fonction des préconisations établies par la Mairie,
- Présentez-vous en tenue de sport avec un sac contenant une serviette, une bouteille d'eau et des chaussures spécifiques pour la salle,
- Le prêt de matériel est possible (tapis de sol, bandes lestées...) mais vous pouvez venir avec votre propre matériel,
- Privilégier les heures de cours à affluence réduite,
- Utiliser 2 créneaux de cours par semaine de préférence,
- Reconnaître et accepter avoir été informé que l'accès au cours peut être filtré en fonction du nombre d'adhérents déjà présents dans la salle en début de cours (respect d'un volume de personne en fonction de la surface de la salle mise à disposition par la mairie).